

# Conditions Générales:

## Location bateau et engins flottants

2016 - v.1

Afin que vous passiez un agréable moment sur l'eau, nous vous prions de prendre connaissance et de respecter les conditions suivantes ainsi que nos recommandations:

- Vous êtes responsables de l'engin flottant que vous louez
- Dégâts, pertes, dépassements d'horaires et nécessité de sauvetage vous seront facturés
- Rentrer immédiatement lorsque les feux oranges d'alerte du port de Morges clignotent
- Naviguer au maximum à 300 mètres du bord et passer au moins à 100 mètres de l'île aux oiseaux
- Rester à l'extérieur de la zone de baignade (bouées jaunes)
- Donner la priorité aux baigneurs et aux autres embarcations, ne pas s'échouer sur les plages
- La pratique de tous les engins flottants est interdite sous l'emprise d'alcool, drogues ou médicaments
- Se mouiller avant de sauter dans l'eau
- Eviter de coller ou entrer en collision avec une autre embarcation
- Respecter le nombre de personnes autorisées à bord de l'embarcation – trois enfants de moins que 12 ans comptent pour deux adultes
- Pratiquer le long de la plage ou dans la baie de Morges, ou nous informer de votre itinéraire

	Age minimum	Aide à la flottaison	Gilet de sauvetage	Zone de navigation
<b>Stand-up paddle*</b>	10 ans	Obligatoire si eau a ou rivière	Dispo sur demande	300 mètres
<b>Pédalo</b> (5 pers)	10 ans	Dispo sur demande	Dispo sur demande	300 mètres
<b>Canoë</b> (1 à 3 pers)	10 ans	Obligatoire dès 12 ans	Obligatoire jusqu'à 12 ans	300 mètres
<b>Windsurf</b>	14 ans	Obligatoire + combinaison	-	300 mètres
<b>Bateau Moteur**</b> (5 pers)	16 ans	-	Obligatoire pour tout le monde	Naviguer à plus de 150 mètres du bord (plus de 300 mètres autorisé)

### \*Stand-Up Paddle

Leash obligatoire dès 8 nœuds de vents

Combinaisons et leash obligatoires si la température de l'eau est inférieure à 16°

### \*\*Bateau moteur 8 CV sans permis

Dépôt d'une pièce d'identité obligatoire

Interdiction de s'amarrer à un objet flottant

Un dégât à l'hélice sera facturé à CHF 500

Naviguer jusqu'à 10 km/h dans les 300 mètres